



Communiqué

TRANSPORT AERIEN

NOUVELLES MESURES GOUVERNEMENTALES :

Le transport aérien est à terre !

Une année noire vient de s'écouler pour le transport aérien depuis l'apparition du coronavirus et les restrictions de déplacement qui l'ont accompagnée. Le trafic aérien a chuté de manière vertigineuse et les conséquences ont été très lourdes pour les salariés concernés puisque l'on compte des licenciements partout dans le monde. A date, en France, on relève près de 10 000 suppressions de postes et licenciements en cours et à venir sur les 100 000 emplois que compte la branche. Selon l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale), le nombre de passagers à l'international a chuté de près de 60% pour l'année 2020. Ainsi, les mois passent et la situation s'aggrave pour le secteur. En ce début d'année 2021, malgré un léger sursaut des réservations pour les fêtes de fin d'année, le trafic repart à la baisse.

Par ailleurs, pour faire face à l'émergence de multiples variants du coronavirus beaucoup plus contagieux au Royaume-Uni, en Afrique du Sud, et au Brésil, de nouvelles règles sanitaires ont été instaurées par le gouvernement à la mi-janvier. Outre le couvre-feu mis en place à partir de 18h, les voyageurs en provenance de pays hors-Schengen, devront dorénavant se soumettre à un test PCR avant leur départ, s'isoler pendant 7 jours et présenter un nouveau test négatif à l'issue de cette période. Des restrictions équivalentes sont appliquées pour les déplacements depuis et vers les Outre-mer.

La FEETS-FO prend acte de ces décisions d'ordre sanitaire. Le gouvernement prend donc ses responsabilités afin de juguler une possible reprise épidémique, endurée également par de nombreux pays européens. Mais ce sont les salariés du secteur qui trinquent et continueront de trinquer. Malgré les dispositifs économiques de soutien au secteur, tels le chômage partiel et le dispositif d'APLD, le risque de licenciements massifs devient une réalité pour les salariés du transport aérien. En effet, de plus en plus de patrons préfèrent sacrifier les connaissances et qualifications de leurs salariés en s'engageant dans des Plans de Sauvegarde de l'Emploi. La FEETS-FO soutient tous les camarades qui luttent aujourd'hui contre des licenciements dans les compagnies, les aéroports, l'assistance en escale et appelle le gouvernement à prendre ses responsabilités pour maintenir les emplois.

Paris, le 18 janvier 2021

Pour tout contact:

Zaïnil NIZARALY, Secrétaire général : 01.44.83.86.20

Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral : 06.30.63.99.81